

Comment présenter les références dans une bibliographie

Une référence bibliographique
peut prendre plusieurs formes
selon qu'il s'agit d'un document
matériel ou en ligne.

*Voici quelques exemples des
principaux formats que vous
pouvez avoir à citer et les éléments
essentiels que la référence
bibliographique correspondante
doit comporter.*

Extrait de site

Auteur. Titre. In [nom du site]. Editeur, année d'édition
[réf. du date de consultation]. [Nombre de pages]. Url
du document

Citer un ouvrage

Auteur. Titre. Éditeur, année d'édition.
Nombre de pages

Citer un ouvrage [en ligne]

Auteur. Titre. Éditeur, année d'édition. [réf. du date
de consultation]. Nombre de pages. Url du document

Document multimédia

Auteur. Titre [support du document] Éditeur,
année d'édition. Format, durée + matériel
d'accompagnement et nombre de pages de ce
matériel (si livret)

Article de périodique

Auteur. Titre. Nom de la revue, volume et
numéro, date de publication, pages

Extrait d'ouvrage

Auteur. Titre. Éditeur, année d'édition. Chapitre
N° du chapitre : Titre du chapitre, p. pages du
chapitre dans le livre

Article de périodique [en ligne]

Auteur. Titre. Nom de la revue [en ligne].
Volume et numéro, date de la publication,
pages, [consulté le : date de consultation],
url de l'article

Comment présenter les références dans une bibliographie

Manier la citation et produire une bibliographie est une étape essentielle et obligatoire pour rédiger un document académique. Citer ses sources est indispensable.

A savoir :
(à titre d'exemple)

Vocabulaire :

Les auteurs

Il faut mentionner : Nom de famille et initiale du prénom
Jusqu'à 3 auteurs il faut citer les 3 ! Au-delà de 3 auteurs faire suivre de la mention : **et al.**

La date

Un document doit toujours avoir une date de publication.
Dans le cas où cette date est approximative ou estimée, il faut la noter avec la mention **ca** (ce qui signifie : circa = autour de)

La meilleur arme pour citer correctement et produire une bibliographie en respectant toutes les normes en vigueur est d'utiliser un **logiciel de gestion bibliographique.**

La citation

La citation est la description abrégée du document utilisé ou consulté. Elle assure la correspondance avec la référence bibliographique.

Ex: « ...les études ressenties ont montré à plusieurs reprises que l'ajustement des variables (Atami, 2013) était nécessaire à l'obtention de résultats traitables... »

La référence bibliographique

La référence bibliographique elle, décrit la source de façon plus complète et précise. Les références bibliographiques sont rassemblées dans la bibliographie qui les regroupe généralement en fin de publication.

Ex: Atami, K. The behaviour of skunk in US Alaskan hunting area. Quaterly journal of wild life, vol.52, n.8, 2013, p.182-207